

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Étude des prévisions budgétaires 2006 et du PTI 2006-2008
de la Ville de Montréal

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Montréal, le 11 janvier 2006 – Le budget de la Ville de Montréal révisé sera déposé le 20 janvier 2006. Dès le 21 janvier, la Commission spéciale d'étude des prévisions budgétaires 2006 et du PTI 2006-2008 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) procédera à l'étude publique de celui-ci ainsi qu'à l'étude des budgets de la Société d'habitation et de développement de Montréal et de la société Anjou 80.

Commission spéciale d'étude des prévisions budgétaires 2006
et du PTI 2006-2008 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Samedi et dimanche 21 et 22 janvier 2006 à 9 heures

Les 23 et 24 janvier prochains, la Commission spéciale d'étude des prévisions budgétaires 2006 et du PTI 2006-2008 de la Ville de Montréal (volet agglomération) étudiera ce budget de même que celui de la Société de transport de Montréal et les budgets des sociétés paramunicipales suivantes: la Corporation d'habitations Jeanne-Mance, l'Office municipal d'habitation de Montréal, la Société du Parc Jean-Drapeau, la Société de développement de Montréal et la Société de gestion Marie-Victorin.

Commission spéciale d'étude des prévisions budgétaires 2006
et du PTI 2006-2008 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Lundi 23 janvier à 14 h et mardi 24 janvier à 9 h

Enfin, le 24 janvier, à 14 heures, la Commission de la sécurité publique procédera à l'étude des prévisions budgétaires 2006, des orientations et effectifs du Service de police de la Ville de Montréal, du Bureau du taxi et remorquage et des Communications 911.

Commission de la sécurité publique

Mardi 24 janvier à 14 heures

Ces assemblées auront lieu à la salle du conseil, hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars) et chacune d'elles prévoit une période de questions réservée au public. Toute personne désireuse d'intervenir sur un thème abordé à une de ces assemblées est invitée à s'inscrire au préalable 30 minutes avant le début de l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe au 872-3770. Les documents budgétaires seront accessibles sur le portail de la Ville, <http://ville.montreal.qc.ca>, à compter du 20 janvier.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Comités et commissions du conseil (514) 872-3770